



LA UNE

La face cachée de l'empire Bolloré

Par [Martine Orange](#)

Le groupe Bolloré et ses ramifications en Afrique, au Luxembourg, au Liechtenstein... Une enquête en quatre volets publiée du 2 au 5 février 2009 sur www.mediapart.fr

– 1-LE POIDS DE L'HERITAGE

Vincent Bolloré se serait sans doute passé de cette nouvelle controverse. Il avait déjà censuré il y a quelques mois un article du *Monde* sur les violences policières dans son quotidien gratuit *Direct matin*, dans lequel *Le Monde* est actionnaire à 30%. Il vient de récidiver la semaine dernière, comme l'a dévoilé Rue 89, en interdisant à la dernière minute la publication d'un article sur les méthodes assez curieuses de la RATP pour pister les clients grâce à la carte Navigo. C'est le type même de polémique qui agace le financier. Quoiqu'il en dise, il est très sensible à son image.

Il préfère que l'on parle de lui comme un nouveau conquistador, un des entrepreneurs prêts à tout pour bousculer le jeu. L'image est désormais ancrée dans les esprits. Il n'y a pas une semaine ou presque sans que l'ombre de Vincent Bolloré ne plane sur le monde français des affaires. Il semble toujours à l'affût, quel que soit le secteur concerné.

En ce moment, il n'est question que de son attaque (imminente selon certaines rumeurs) sur le groupe britannique de publicité Aegis, dont il détient déjà 29%. Il y a quelques jours, on lui prêtait l'intention de racheter l'hebdomadaire *Le Point* à François-Henri Pinault. Dans le même temps, on parle de sa montée au capital de la société italienne automobile Pininfarina, en difficulté depuis la mort de son dirigeant. Auparavant, la presse avait écrit sur son ambition de racheter TF1 à Martin Bouygues.

Rien ne paraît devoir arrêter Vincent Bolloré. Pourtant, à la lecture des comptes officiels de son groupe, son appétit paraît démesuré par rapport à ses moyens. Il a un groupe certes de taille honorable. Mais sa dimension financière ne paraît pas être à la hauteur de ses projets affichés ou supposés. En 2007, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 6,3 milliards et un résultat net de 322 millions d'euros. Au premier semestre de 2008, le groupe a déjà été pénalisé par la crise : le résultat net a chuté de 61%, à 140 millions d'euros, en raison de la chute d'Havas où il est actionnaire à hauteur de 32,8%.

Pas de quoi faire des folies donc. D'autant que sur les sept activités du groupe (transports et logistiques, films plastiques et batteries, papiers minces, distribution d'énergie, terminaux et systèmes spécialisés, médias et télécoms et autres), seules les branches transports et logistiques, distribution d'énergie, affichent un résultat opérationnel positif (58 millions d'euros au premier semestre 2008).

Toutes les autres sont en perte. Et c'est sans compter les gros paris sur l'avenir qu'a pris Vincent Bolloré en misant sur le développement de la batterie électrique, le redressement d'Havas, ses convoitises sur Aegis. Autant de chantiers qui amènent le groupe à immobiliser plus de 1 milliard d'euros de capitaux.

En dépit de cette équation financière contrainte, personne néanmoins ne remet en question les ambitions de Vincent Bolloré. Aveuglement médiatique ? Sans doute. Mais peut-être aussi le sentiment diffus que la puissance du financier, qui s'est illustré ces dernières années par quelques coups célèbres, est plus grande que celle affichée officiellement. Sentiment plus que justifié. Il y a bien une face cachée de l'empire Bolloré. Juste évoquée en quelques mots pour ne pas donner l'impression du secret, mais en fait totalement obscure.

Entre Afrique et Luxembourg, Vincent Bolloré a bâti un deuxième groupe puissant, discret et tentaculaire. Il lui permet de faire ses coups financiers à l'abri des regards, de prospérer hors de nombreuses contraintes fiscales et réglementaires et d'accumuler une richesse sans proportion avec celle revendiquée. Voyage dans la zone offshore de Bolloré.

Des colonies aux paradis (fiscaux)

Aux origines de cette fortune discrète, il y a l'empire Rivaud. Puissance financière coloniale, propriétaire de millions d'hectares de plantations en Afrique et en Asie, elle a au fil des décennies accumulé des centaines de millions (des milliards aujourd'hui) dans les paradis fiscaux les plus divers (Vanuatu, Guernesey, Jersey, Luxembourg), au travers d'un écheveau inextricable de sociétés en autocontrôle, aux noms évoquant le passé colonisateur français : Caoutchoucs de Padang, Forestière bordelaise, Terres rouges, Compagnie du Cambodge, Sennah Rubber...

Un empire tenu d'une main de fer par Jean de Beaumont et Edouard de Ribes. Dès que l'on prononce leurs noms, les interlocuteurs évoquent la bonne noblesse napoléonienne, le Bottin mondain, le Jockey Club et la création du Club Interallié.

Ils oublient en revanche le trafic des piastres entre la France et l'Indochine au début des années 1950, la collusion continue avec les pouvoirs en place tout au long de la IV^e République, l'accueil dans leur banque des finances du RPR, et aussi leur immense fortune, les liens très étroits avec certaines familles italiennes très proches du Vatican et de sa banque, l'IOR (Istituto per le Opere di Religione, institution pour les œuvres religieuses). A l'abri des regards indiscrets, ils ont accumulé des centaines de millions tirés des plantations asiatiques et africaines, avec l'appui de la famille Fabri en Belgique, qui possède un tiers de l'empire.



Tous ceux qui ont essayé de s'approcher de Rivaud, d'en prendre le contrôle, s'y sont cassé les dents, d'Edouard Stern et Philippe Jaffré à Giancarlo Parretti, l'homme d'affaires italien au cœur d'un des plus gros scandales du Crédit lyonnais. Même des membres de la famille Rivaud ont été partiellement dépouillés par les deux hommes, les seuls capables de s'y retrouver dans le dédale des participations.

Tous ont échoué donc, sauf un : Vincent Bolloré. Invité en 1987 par les deux dirigeants à entrer au capital comme actionnaire très minoritaire de quelques sociétés Rivaud (Artois, Socfin et Terres rouges) pour défendre le groupe contre les attaques des banques Stern et Duménil Leblé, il n'a jamais lâché sa proie depuis. Même au temps de la quasi-faillite de son groupe en 1994, il n'a pas envisagé de se défaire de ses participations dans Rivaud. Là était sa fortune. Il le savait.

Après des années de patience, l'heure de la récompense sonna. En 1996, la banque Rivaud, plaque tournante financière du dispositif mis en place par Jean de Beaumont et Edouard de Ribes, est ébranlée : un contrôle fiscal a mis en lumière un dispositif d'évasion fiscale en Suisse pour les fortunes du Sentier et d'ailleurs. Dans le même temps, la justice enquête sur son rôle dans des financements occultes à destination d'administrateurs judiciaires. Enfin, la Commission bancaire s'inquiète de sa solidité financière et de son soutien hors de proportion à la compagnie aérienne Air Lib, en quasi-faillite.

Vincent Bolloré souffle alors sur les braises. Au conseil, comme dans les médias, il prédit la catastrophe bancaire. La banque est perquisitionnée, de nombreux documents sont envoyés aux juges. Présentée comme la banque du RPR, la banque voit sortir dans la presse les comptes de certains clients dont celui d'Alain Juppé, alors premier ministre. En septembre, tout est consommé. Vincent Bolloré a pris le pouvoir et s'est installé dans la banque. (*Pour le récit complet de cet assaut, lire le livre de Renaud Lecadre et Nathalie Raulin, Enquête sur un capitaliste au-dessus de tout soupçon.*)

A peine installé, Vincent Bolloré se livre à un grand exercice de communication. Il présente le groupe Rivaud, donne une estimation de sa valeur aux alentours de 10 milliards de francs et promet une simplification du groupe. « *Il va falloir faire l'inventaire et mettre de l'ordre. Il y a au moins pour trois ans de travail* », assure-t-il alors. Normalisation et transparence sont à l'ordre du jour, affirme-t-il.

Des dizaines de sociétés et de filiales dans le monde

Dans un premier temps, les opérations lancées par Vincent Bolloré paraissent s'inscrire dans ce programme. L'homme d'affaires vend Air Lib à British Airways, se débarrasse de la banque Rivaud et surtout de l'encombrante banque suisse, la banque d'investissements privés (BIP) au centre de plusieurs instructions judiciaires. Il cède des plantations en Asie, de l'immobilier à Paris. Le recentrage avance, permettant au groupe d'annoncer à chaque cession

des dizaines voire quelques centaines de millions d'euros de plus-values. Il charge même la banque Lazard, qu'il a attaquée quelque temps auparavant, de l'aider à la simplification.

Aujourd'hui, les bonnes intentions paraissent évanouies. En douze ans, l'architecture du groupe Rivaud a à peine été modifiée, s'accrochant juste par quelques points de passage à celui de Vincent Bolloré. L'homme d'affaires s'est glissé sans peine dans les anciennes structures, découvrant à son tour tout l'intérêt de l'autocontrôle et des places financières discrètes.

« *Si Vincent Bolloré n'a pas simplifié l'héritage de Rivaud, c'est qu'il y trouve son intérêt. Le maintien en l'état lui permet d'éviter de dédommager les minoritaires. Et puis la complexité est un moyen pratique de décourager les curieux. Qui ira voir ce qui se cache derrière ses dizaines de sociétés ?* » note un avocat d'affaires qui a eu à se pencher dans le passé sur l'empire Bolloré.

De fait, comment s'y retrouver dans cet ensemble touffu ? La présentation qu'en donne le groupe n'est qu'un pâle reflet de l'ensemble. Bolloré aujourd'hui, ce sont des dizaines de sociétés et de filiales dans le monde. Une petite partie est installée en France, un certain nombre en Afrique pour les besoins de ses activités portuaires, logistiques et agricoles, et un bon paquet ailleurs en Europe, avec une nette préférence pour le Luxembourg [*Sur www.mediapart.fr un lien vous mènera à la liste des sociétés consolidées du groupe. Il y en a six pages.*]

Certaines ont été reçues par héritage, si l'on peut dire, d'autres sont de création récente, comme Swan, Cormoran ou Carlyle investissement. Vincent Bolloré assure que cette dernière accueille juste des participations pour ses bateaux. La ressemblance avec un autre groupe Carlyle, un fonds américain redouté, très proche de la famille Bush et qui s'est illustré dans certaines affaires avec la CIA, est cependant frappante. D'autant que l'antenne européenne de ce fonds est aussi au Luxembourg.

Tout fonctionne en circuit fermé. Aux conseils d'administration, on retrouve la même poignée d'hommes, cinq ou six, contrôlant l'ensemble de la pyramide. Le même homme, Daniel-Louis Deleau, installé au Luxembourg, supervise toutes les structures, accomplit les démarches administratives, signe les procès-verbaux d'assemblée et les chèques depuis plus de vingt ans.

A la base, il y a des structures opérationnelles. Elles ont une activité, des employés, un chiffre d'affaires et des bénéficiaires. Mais elles ne conservent quasiment rien pour elles. Tous les flux de trésorerie, les bénéfices sont centralisés par la suite dans différentes structures (Financière du Champ de Mars, Plantations de terres rouges, Socfinal, Nord Sumatra, etc.). Ce sont des sociétés de portefeuille qui n'ont parfois aucun chiffre d'affaires, pas de salariés, de multiples dividendes et des réserves de capitaux prolifiques, le tout bénéficiant de grandes largesses fiscales.

Dans le labyrinthe des participations croisées

Combien cet ensemble pèse-t-il ? Peut-être 5, peut-être 10 milliards d'euros, peut-être plus, En tout cas, pas dix milliards de



francs (1,5 milliard d'euros), comme l'avait annoncé Vincent Bolloré en 1996. Il y a des actifs partout, parfois inscrits à leur valeur historique des années 1950 ou avant. Il y a des réserves partout. Tout en se moquant des « *petites caisses* » du comte de Ribes, Vincent Bolloré en a repris l'usage. La Financière du Champ de Mars (ex-Socfin) a plus de deux milliards d'euros de réserves, Plantation des terres rouges 500 millions, sans compter les dizaines de millions accumulées ici et là dans des structures pratiquement sans aucune dette.

Contrôler les flux d'argent paraît presque impossible. Les participations se croisent, se recroisent. L'autocontrôle est à tous les étages : Plantations des terres rouges détient 61,7% de Cambodge, qui détient elle-même 36% de Moncey, qui détient 42% de Financière d'Artois, elle-même actionnaire à hauteur de 22% de Plantations des terres rouges. Ainsi de suite. Les dividendes circulent d'une structure à l'autre, reviennent, se perdent. Le tout est illisible.

Vincent Bolloré se défend de cultiver l'opacité. Les sociétés au Luxembourg ? C'est l'héritage du groupe. « *D'ailleurs, précise-t-il, plus aucune n'a le statut de holding de 1929.* » De fait, toutes les sociétés du groupe ont abandonné ce régime luxembourgeois, qui dispensait les entreprises de toute déclaration fiscale et légale, pour un statut un peu clair, celui de Sofarpi. Les sociétés sont tenues à un minimum de déclarations comptables, mais elles conservent l'essentiel : une exonération fiscale très large sur les bénéfices et les plus-values.

De même, ajoute le financier, s'il n'a pas pu conduire la grande opération de simplification qu'il avait promise, c'est en raison des minoritaires, jure-t-il. « *Nous avons retiré de la cote Mines Kali Sainte-Thérèse, les Caoutchoucs de Padang, Socfin. Mais à chaque fois, il y a des actionnaires qui contestent l'offre, qui compliquent les opérations. Alors, je ne suis pas pressé* », explique-t-il.

Tout au long de sa carrière, l'homme d'affaires a toujours eu des difficultés avec nombre de ses partenaires minoritaires. A chaque fois que ceux-ci ont demandé à sortir, cela ne s'est pas passé sans mal : Vincent Bolloré est avare de son argent, conteste tout ce qu'il peut et verse le minimum. Il eut ainsi des bras de fer avec Axa, qui l'avait pourtant accompagné et soutenu pendant plus de dix ans, avec d'autres mutualistes, avec des actionnaires minoritaires belges.

Le poids des familles belges.

Mais chez Rivaud, l'homme d'affaires semble s'être heurté à un autre obstacle : les autres actionnaires du groupe, Hubert Fabri et le comte de Ribes, qui possèdent encore des clés importantes du groupe. Vincent Bolloré semble avoir dû transiger. Avant même d'avoir lancé son coup de force, l'homme d'affaires français avait pactisé avec Hubert Fabri, représentant des intérêts belges, et méprisé par le comte de Ribes. Ensemble, avait-il promis, ils allaient redynamiser Rivaud, lui donner sa vraie valeur.

Sur ce point (mais pouvait-il faire autrement ?), Vincent Bolloré a tenu parole. Il a laissé le pouvoir opérationnel à la famille Fabri et à ses représentants dans les structures liées aux plantations (Socfin, Socfinasia, intercultures). Dans les rectifications de frontières et les partages d'actifs, il leur a abandonné certaines sociétés liées à l'Asie (Sennah Rubber), ne s'est pas mêlé de la gestion de structures financières partagées entre familles belges et familles néerlandaises (Mopoli).

En échange, il a revendiqué le contrôle des sociétés financières (Socfin, Plantations de terres rouges), a pesé sur la gestion des actifs. Et les familles belges ne cessent de se féliciter de ce partenaire qui n'a pas bousculé leurs petits secrets, et qui les enrichit.

La présence du comte de Ribes, en revanche, est plus surprenante. Dès sa prise de pouvoir, Vincent Bolloré semblait décidé à se passer du dirigeant, poursuivi par la justice. Son fils, le vicomte Jean de Ribes, n'a fait qu'un passage éclair au conseil du groupe avant de le quitter six mois plus tard. Aujourd'hui, pourtant, l'ancien maître du groupe Rivaud est, à 85 ans, encore présent dans un nombre incalculable de sociétés du groupe. Il est vrai que dans les statuts du groupe Bolloré, l'âge limite pour les administrateurs est de 99 ans.

Ainsi, le comte de Ribes est vice-président du groupe Bolloré, au même titre qu'Antoine Bernheim, le mentor de Vincent Bolloré. Mais on le retrouve à tous les grands carrefours financiers du groupe Bolloré-Rivaud. Il est ainsi président du conseil de surveillance de la société bordelaise africaine, président d'honneur de la financière d'Artois et d'IER, directeur général de la société des chemins de fer et tramways du Var et du Gard, vice-président de Financière du Champ de Mars (ex-Socfin), administrateur de Plantations de terres rouges, de Nord Sumatra investissements, de la société anonyme forestière africaine (SAFA), des caoutchoucs du Grand-Bereby.

Il est aussi administrateur de la discrète banque suisse, Jean-Philippe Hottinguer, spécialisée dans la gestion de fortune. Un établissement bancaire qui a des liens étroits avec le groupe Bolloré, la compagnie du Cambodge, une des holdings de Rivaud en est actionnaire et la banque a rendu plusieurs services au groupe Bolloré. On en oublie. Il n'y a que Cédric de Bailliencourt, neveu de Vincent Bolloré à qui il a confié nombre des clés du groupe, qui a cumulé autant de mandats.

L'étrange destin judiciaire du dossier Rivaud

Pourquoi un tel revirement ? Vincent Bolloré minimise l'influence du comte de Ribes sur la conduite du groupe. A l'entendre, il s'agit d'un geste amical. Des proches du dossier, connaissant bien Vincent Bolloré, s'amusent de l'explication : l'homme dans le passé s'est débarrassé sans grand ménagement de plusieurs dirigeants qui l'avaient aidé à bâtir son empire puis à ne pas le perdre.

« *Si le comte de Ribes est toujours là, c'est que Vincent Bolloré ne peut pas le contourner* », avance l'un d'entre eux. Pour lui, l'ancien dirigeant aurait des parts au porteur ou de fondateur qui le



rendent incontournable dans certaines sociétés logées notamment au Luxembourg.

Un autre évoque un pacte passé entre les deux hommes. « *Au départ, Vincent Bolloré semblait prêt à casser tout l'empire, à révéler tout ce qu'il y avait d'obscur à l'intérieur. Puis, le monde politique est intervenu pour lui faire comprendre qu'il n'avait peut-être pas intérêt à mettre tout sur la place publique. Lui-même a compris aussi que Rivaud était beaucoup plus riche qu'il ne le croyait. Le comte de Ribes l'a sans doute aidé à en prendre conscience. A ce moment-là, il n'a plus eu du tout envie de faire du bruit autour de Rivaud* », explique ce financier.

A l'appui de sa thèse, il souligne l'étrange destin qu'a connu le dossier judiciaire Rivaud. L'enquête sur le groupe avait commencé à toute vitesse au début de 1996. Perquisitions, saisies, auditions, Rivaud semblait condamné à s'expliquer sur ses pratiques, dévoiler ses secrets. Une enquête fiscale fut engagée, la banque étant soupçonnée d'avoir réalisé une évasion fiscale de près de 300 millions de francs. En parallèle, une information fut ouverte par les juges Isabelle Prévot-Desprez et Jean-Paul Delahaye pour abus de biens sociaux, blanchiment, corruption. Le comte de Ribes dut déposer une caution de 30 millions de francs pour rester en liberté.

Puis, brusquement, toutes les charges semblèrent s'évanouir. Le dossier fiscal a mis, comme le racontera plus tard *Le Canard enchaîné*, quatre mois à aller de Bercy au Palais de justice. On l'oublia. Et la banque Rivaud fut condamnée à payer 48 millions d'amendes au lieu des 92 prévus au départ. Le dossier pénal, qui semble avoir diminué des deux tiers entre-temps, a été classé sans suite, toutes les plaintes ayant été retirées. Tout fut effacé. Et le juge d'instruction Jean-Paul Delahaye rejoignit le groupe Bolloré comme directeur des services juridiques.

Depuis, Vincent Bolloré et le comte de Ribes siègent aux mêmes conseils. Partagent-ils les mêmes vues ? Ils ont décidé en tout cas de prospérer ensemble.

– 2-COMMENT VINCENT BOLLORÉ S'EST TAILLÉ UN EMPIRE EN AFRIQUE

Vincent Bolloré aime l'Afrique. Il ne s'y rend pas souvent : une à deux fois par an seulement. Mais à chaque déplacement, il ne manque pas de répéter dans la presse africaine son attachement durable au continent africain, sa croyance profonde dans son développement. « *La Corée de XXIe siècle* », a-t-il même prédit. Au-delà des convictions, il y a aussi les intérêts économiques. Une grande partie de la richesse du groupe Bolloré provient de l'Afrique. Récupérant des morceaux entiers de l'empire colonial délaissé par les Français, il s'est bâti un royaume.

Aujourd'hui, le groupe Bolloré est un des grands acteurs économiques de l'Afrique. Avec une vraie réalité économique : il a des ports, des trains, des équipements de logistiques, des entrepôts, des plantations, des usines de transformation. Il transporte, selon les estimations, entre 20 et 30% des exportations de cacao, de café, d'huile de palme, de coton du continent. Son maillage est

des plus serrés dans toute l'Afrique de l'Ouest, en particulier en Côte d'Ivoire, au Cameroun, au Congo, au Gabon.

Il est parti désormais à la conquête de l'Afrique anglophone, au Nigeria d'abord puis en Afrique du Sud et en Afrique de l'Est (Kenya, Ethiopie). Au total, le groupe est implanté dans 43 pays, y emploie 18.480 salariés, soit 53% des effectifs du groupe. Il y réalise officiellement 1,4 milliard d'euros de chiffre d'affaires sur 6,3 milliards au total. Mais, là aussi, il y a une part officielle et une part officieuse.

La part officielle, c'est le transport, la manutention, la logistique. La première diversification de la société quand Vincent Bolloré décide de regarder au-delà du métier historique de la famille, le papier fin. Dès 1986, l'homme d'affaires rachète à Suez, sur les conseils de son mentor, Antoine Bernheim, la SCAC, une société de manutention et de logistique portuaire. Le métier est austère, compliqué. Mais l'homme d'affaires en comprend très vite tout l'intérêt : il y a des fortunes à faire en reprenant des activités négligées sur un continent délaissé de tous, sans concurrence ou presque. Sans parler du pouvoir qui l'accompagne : sur les quais, on connaît toutes les marchandises qui sortent et rentrent, leur prix, à qui elles sont destinées. En Afrique, ces informations ont leur importance.

Ainsi, Vincent Bolloré commence à ramasser petit à petit des secteurs économiques abandonnés et devient un des piliers de la «Françafrique». Désireux de s'étendre très vite, il part à l'assaut dès 1990 de Delmas Vieljeux, le groupe de transports maritimes qui a alors la haute main sur tous les ports de l'Afrique de l'Ouest. Comme à son habitude, il opte pour une prise de contrôle rampante. Pourquoi acquérir la totalité du capital et dilapider de l'argent, alors qu'une participation minoritaire peut permettre d'imposer sa loi dans une société au capital éclaté ?

Mais Tristan Vieljeux, patron du groupe maritime et vieux crocodile du monde africain, n'est pas décidé à se laisser faire. Réseaux contre réseaux, coups tordus contre coups tordus, la bataille se finit par une décision judiciaire obligeant Bolloré à lancer une OPA en bonne et due forme sur Delmas-Vieljeux. A la suite de cette opération, Bolloré manque de couler.

Il reprend, malgré tout, l'activité de transport maritime, la développe un peu avant de la revendre en 2005 à Jacques Saadé, président de CMA-CGM. La concurrence dans le secteur, notamment face au Danois Maersk, lui semble trop dure. Et puis, entre-temps, il a découvert qu'il y avait mieux à faire. Prendre pied dans toutes les infrastructures portuaires et de transport dans de nombreux pays.

Poussés, voire forcés, par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, les principaux pays africains ont lancé au milieu des années 1990, un vaste mouvement de privatisations de toutes les sociétés nationales et de leurs infrastructures. Vincent Bolloré voit très vite l'intérêt à s'inscrire dans ce processus. S'il peut se placer aux nœuds stratégiques, il devient incontournable dans les transports et le trafic de marchandises.



Il a pour lui de bien connaître l'Afrique, d'avoir ses entrées auprès de tout le personnel politique africain et d'avoir les réseaux qu'il convient. Et il ne manque pas de les ménager.

Récupérant les vestiges des réseaux Foccart et Pasqua, si puissants en Afrique, il s'est fait nombre d'obligés auprès des membres des familles gouvernantes. Pierre Aïm, patron de la société de transports et de logistiques Saga, rachetée en 1998 par le groupe Bolloré, l'a introduit dans de nombreux cercles de pouvoir africain et travaille sans relâche au succès de leurs entreprises communes. En 1999, Michel Roussin, ancien directeur de cabinet du patron de la DGSE, ancien directeur de cabinet de Jacques Chirac, ancien ministre de la coopération du gouvernement Balladur et toujours président du Medef Afrique, est venu le rejoindre. Cela fait des entrées supplémentaires. Il est devenu responsable de toute l'activité du groupe en Afrique.

Enfin, Vincent Bolloré sait l'intérêt que portent les gouvernements successifs à l'Afrique, plus souvent d'ailleurs au niveau de l'Elysée et du ministère de l'intérieur que du Quai d'Orsay. Et il ne manque pas de les tenir informés, voire un peu plus, de ses différents projets. Par courtoisie, sans aucun doute. Car l'homme d'affaires le répète fréquemment : il « *n'a aucune relation d'affaires avec l'Etat français* ».

Fort de son expérience industrielle réelle mais aussi de ses soutiens divers, Vincent Bolloré s'est donc mis sur les rangs des privatisations. En 1998, il décroche la concession de Sitarail, une société ferroviaire qui exploite la ligne Ouagadougou (Burkina Faso)-Abidjan (Côte d'Ivoire), puis la société de chemin de fer camerounaise, Camrail. Il devient ainsi le premier transporteur ferroviaire de l'Afrique de l'Ouest, là où affluent tous les transports de matières premières agricoles, qu'il peut acheminer directement maintenant jusqu'aux bateaux.

Le maillage continue à se tisser au plus serré. Après les trains, l'homme d'affaires jette son dévolu sur les ports. Il a ainsi obtenu la concession des terminaux de conteneurs d'Abidjan (Côte d'Ivoire), de Douala (Cameroun), de Tema (Ghana), de Lagos (Nigeria), et même pour l'ensemble du port de Libreville (Gabon). Ces attributions ne se font pas toujours dans la plus grande clarté et donnent lieu à de sérieuses batailles de réseaux. Ainsi, celle du port d'Abidjan en 2004, réalisée en pleine guerre. Les conditions ont paru si peu régulières à la Banque mondiale qu'elle a demandé une révision du contrat.

Entrepôts, manutention, grues, chemin de fer...

Malgré son implantation africaine et les soutiens gouvernementaux français et africains, l'homme d'affaires commence à faire un peu peur. Le gouvernement togolais n'a pas voulu lui confier les clés du port de Lomé, en dépit des vives incitations de la France, comme l'a raconté le *Canard Enchaîné*. Le Sénégal lui a préféré Dubaï Ports World pour gérer le port de conteneurs de Dakar. Mais le groupe a bien l'intention de se rattraper au Congo. Il vient de remporter la concession du port de Pointe-Noire. Il compte y

investir 200 à 300 millions d'euros pour construire le premier port en eaux profondes d'Afrique de l'Ouest.

Vincent Bolloré est désormais incontournable dans cette partie de l'Afrique. Des entrepôts pour stocker les matières premières à la gestion des ports, en passant la manutention, les grues, les chemins de fer, il a intégré toute la chaîne logistique permettant de transporter le bois, le cacao, le café, le coton, et bientôt les minerais, du cœur de l'Afrique aux ports, expédiant en retour les produits venus de Chine ou d'Europe.

Officiellement, l'activité du groupe Bolloré en Afrique s'arrête là. L'intégration verticale ne va pas jusqu'à la production des matières premières. A l'entendre, il ne veut surtout pas toucher aux plantations, même si c'est le métier historique du groupe Rivaud. Tout juste concède-t-il que son groupe exploite 8.400 hectares de palmiers et d'hévéas au Cameroun, par l'intermédiaire de la Société anonyme forestière et agricole (SAFA), un héritage de l'histoire. Pour le reste, la gestion de l'ensemble de l'activité a été confiée aux partenaires belges de Rivaud. « *C'est Hubert Fabri, qui s'occupe de toute cette partie du groupe* », explique l'homme d'affaires.

Dans la réorganisation discrète qui s'est opérée entre Vincent Bolloré et la famille Fabri après sa prise de contrôle de Rivaud, l'homme d'affaires a, il est vrai, laissé aux actionnaires belges l'essentiel des plantations. La plus grande partie de l'activité a été logée au sein de Socfinal, une société luxembourgeoise, administrée toujours par le même petit noyau : Bolloré, Fabri, de Ribes et un représentant de chaque groupement d'intérêt.

Deux filiales ont été créées : Socfinasia d'un côté, qui regroupe les plantations en Asie, Intercultures de l'autre qui porte les filiales africaines. Vincent Bolloré détient directement et indirectement 39% de l'ensemble. En apparence, une position d'actionnaire minoritaire. Mais face à lui, c'est un groupement d'actionnaires qui détient la majorité, ce qui lui donne un peu plus de poids.

La partie asiatique de Socfinal ne l'a jamais beaucoup intéressé. Trop loin, trop compliqué. A l'inverse des marchés de niche qu'il affectionne. Aussi a-t-il poussé ses partenaires à alléger leur position en Asie et à vendre un certain nombre de terrains, notamment en Malaisie. Ce qui a permis de récolter plusieurs centaines de millions d'euros de plus-values.

Un des plus grands planteurs d'Afrique

Une partie a été réinvestie en Afrique. Car c'est là que Vincent Bolloré voit l'avenir des plantations. Socfinal s'est donc installé au Liberia, s'est renforcé en Côte d'Ivoire, au Cameroun, au Nigeria. Avec 83.000 hectares de plantations d'huile de palmes, d'hévéas, de bois exotiques, il est aujourd'hui un des plus grands planteurs d'Afrique.

Mais il récolte aussi du café, du cacao et même des roses au Kenya. Employant plus de 24.000 personnes, il a un poids économique et politique dans les pays où il est présent.



En 2007, Socfinal a réalisé un bénéfice net de 97 millions d'euros pour un chiffre d'affaires de 336 millions. Ce qui représente une marge bénéficiaire de 28,8%. Des taux que l'on ne retrouve que dans les secteurs de luxe. Sa filiale africaine Intercultures fait un peu moins bien : 17% de marge bénéficiaire seulement. Mais ce n'est qu'une moyenne, les roses du Kenya, notamment, plombent le résultat.

En Côte d'Ivoire, Intercultures enregistre le résultat stupéfiant de 31 millions d'euros pour 67 millions de chiffre d'affaires, soit 44,9% de marge d'exploitation ! Un résultat d'autant plus appréciable qu'à l'inverse de l'activité en Asie, Socfinal a presque partout les mains libres en Afrique. Cela permet entre autres de ne pas abandonner les pratiques du bon vieux temps : toutes les dettes restent sur place, la trésorerie, elle, repart au Luxembourg.

Vincent Bolloré veille au plus près du développement de la filière. Et pour certaines sociétés sensibles, il ne délègue pas. Il est ainsi vice-président de la société des caoutchoucs du grand Bereby et de Bereby finances. La société est une filiale d'Intercultures, détenue à 82%. Mais c'est une société qui compte dans l'univers de Bolloré : elle travaille en Côte d'Ivoire, pays sur lequel le groupe a beaucoup misé. De même, il a tenu à être administrateur de Liberian Agricultural company (huile de palmes), Red lands Roses (roses), Sogescol (transformation des produits agricoles). C'est beaucoup pour un homme qui cumule déjà quinze postes de président, vice-président et directeur général, sans compter les innombrables mandats d'administrateurs (33 déclarés).

Cette position légèrement en retrait offre à Vincent Bolloré l'immense avantage de ne pas être mêlé directement à la gestion des hommes et des plantations. Ainsi, lorsque les ouvriers de Socapalm, une filiale au Cameroun exploitant des plantations d'huile de palme, se sont mis en grève en 2008 pour dénoncer leurs conditions de travail et de salaire, l'homme d'affaires est resté en retrait. Il n'apparaît pas non plus lorsque les organisations internationales dénoncent la déforestation faite par Socapalm. Lui, il n'est qu'actionnaire minoritaire. Il se contente d'empocher les dividendes.

– 3-VINCENT ET LES «PETITES CAISSES» DU LUXEMBOURG

Vincent Bolloré l'a toujours affirmé : il a deux métiers. Le premier, c'est celui d'industriel qu'il exerce depuis qu'il a repris l'entreprise papetière familiale en 1981. Le second, c'est celui de financier. Il le préfère de loin au premier. Il est vrai qu'il y excelle. Il est capable de mener des *Blitzkrieg* boursiers qui étonnent et terrorisent ses pairs. Même si la crise, en ce moment, paralyse un peu ses initiatives.

Agissant seul ou presque, il est capable de ramasser en toute discrétion, par l'intermédiaire de ses multiples sociétés, les titres d'une entreprise qui l'intéresse ou qu'il juge décotée. Plusieurs patrons (et non des moindres), comme Martin Bouygues ou Michel David-Weill, alors président de la banque Lazard, en ont fait

l'expérience. Lorsque Vincent Bolloré appelle pour les prévenir qu'il est rentré dans leur société, il est déjà trop tard. Le financier est déjà bien installé dans le capital. Il a toutes les options qui lui permettent de monter encore et d'accentuer la pression. En face, ses adversaires sont désarmés : ils n'ont rien vu venir.

Le financier aime rappeler ses réussites boursières. Ses plus-values boursières sont pour lui autant de titres de gloire : 1,5 milliard de francs (228 millions d'euros) grâce à Bouygues, 900 millions de francs (137 millions d'euros) en pariant sur Pathé, 300 millions d'euros sur Lazard, autour de 2 milliards d'euros sur Vallourec. Il y a eu quelques investissements moins heureux, un aller et retour raté chez Eurotunnel, l'erreur d'estimation chez Aegis, le coup de pouce amical mais sans grand effet sur Pierre et Vacances. Mais au final, peu d'hommes d'affaires français peuvent l'égaliser sur ce terrain.

A la lecture des comptes de son groupe, une question vient à l'esprit. Pourquoi tous ces coups financiers ne se voient-ils jamais dans ses comptes ? D'une année sur l'autre, le groupe Bolloré affiche un résultat qui n'a rien de comparable avec les plus-values proclamées.

En 1998, année de la plus-value sur Bouygues, le groupe a ainsi réalisé 98 millions d'euros de résultat, part du groupe. En 2000, date du rachat de sa participation dans Lazard, le bénéfice net part du groupe s'élève à 41 millions d'euros. En 2005, année où Vincent Bolloré déclare 535 millions de plus-values sur Vallourec (sa participation de 24% dans la société d'ingénierie pétrolière a été cédée sur plusieurs années), son groupe enregistre un profit de 275 millions.

La réponse à cette question est simple : les gains financiers sont captés ailleurs. L'homme est peu partageux, il préfère exercer ses talents financiers en dehors de son groupe officiel, dans d'autres structures. Ses sociétés personnelles d'abord, les sociétés qu'il contrôle par ailleurs ensuite.

Dès la prise de contrôle de Rivaud, Vincent Bolloré a vu sa puissance de feu décuplée, le groupe lui apportant structures et finances qui lui faisaient tant défaut auparavant. A peine installé, il s'est empressé de tester son nouveau pouvoir, en attaquant Bouygues.

Mais la méthode n'était pas encore totalement éprouvée. Vincent Bolloré passa à l'époque par l'intermédiaire de sociétés françaises, les siennes comme Financière du Loch, ou celles de Rivaud, comme Compagnie du Cambodge. Des entités installées en France, parfois obligées de faire un minimum de publicité. C'est ainsi que la Compagnie du Cambodge mentionne joliment dans son rapport annuel de 1997 que la société a engagé une diversification dans le BTP en achetant des titres Bouygues. Autre inconvénient : en réalisant ces opérations par la France, celles-ci sont soumises au régime fiscal français sur les plus-values.

Depuis, Vincent Bolloré a perfectionné le système. Après le succès de l'attaque sur Bouygues, ses associés de Rivaud qui se sont notablement enrichis au passage ont, semble-t-il, accepté de lui



confier de plus en plus de clés de l'empire. Sans surprise, il a fini par prendre si ce n'est la totalité, au moins le contrôle des structures qui l'intéressaient.

Si le souhait de Nicolas Sarkozy de voir le Luxembourg renoncer à ses passe-droits fiscaux se réalisait, son ami Vincent Bolloré serait peut-être embarrassé. Car c'est souvent à partir de sociétés du Grand-Duché, les « *petites caisses* » chères au comte de Ribes, qu'il conduit ses opérations financières : elles sont riches, discrètes, et bénéficient de grandes largesses fiscales.

D'abord, il y a les Plantations des terres rouges. Autrefois installée au Vanuatu, ramenée au Luxembourg en 1999, c'est la holding discrète du groupe, contrôlée à hauteur de 94% par différentes entités du groupe Bolloré. Société de portefeuille, elle est une des clés de l'empire Rivaud. Elle porte un certain nombre de participations du groupe, entre autres 61% de la Compagnie de Cambodge, 17% de Financière Moncey, 55% de la Financière du Loch, une des sociétés financières personnelles de Vincent Bolloré, 46% de la société anonyme forestière et agricole (SAFA) et, par l'intermédiaire de sous-filiales, certains actifs stratégiques en Afrique comme la société exploitant le port de Libreville, ou Sitarail, qui gère la ligne de chemin de fer Ouagadougou-Abidjan.

Dirigée directement par Vincent Bolloré, c'est un coffre-fort : la société a près de 400 millions de capitaux propres et plusieurs dizaines de millions de disponibilités financières. Son chiffre d'affaires ? Nul ou presque. En 2007, il s'est élevé à 34 millions. La société a, par contre, enregistré plus de 360 millions de résultat financier consolidé, et payé seulement 20 millions d'impôts. Compte tenu de l'importance des intérêts minoritaires, cela s'est traduit par un bénéfice social de 109 millions.

En 2006, c'était mieux encore, le résultat financier s'élevait à 580 millions. Ce qui donna 135 millions de résultat net part du groupe. Une partie de ces bénéfices provient des dividendes, l'autre, l'essentiel, des plus-values de cession. Car la société est associée à tous les coups boursiers de Bolloré et reçoit sa quote-part au moment du dénouement.

Une autre société est encore plus engagée dans ses attaques boursières : Nord Sumatra investissements. Fondée pour porter des actifs liés aux plantations, cette structure, basée à Bruxelles, a été transformée en société financière par Vincent Bolloré. L'homme d'affaires semble avoir une prédilection pour cette entité. Il est vrai que là encore dorment des richesses. Plus de 200 millions de fonds propres, aucune dette et 156 millions d'euros de trésorerie disponible. Cela donne quelques munitions pour partir à l'assaut du marché.

Aussi est-elle associée à tous les coups boursiers. Elle porte ainsi une petite partie des 29,9% d'Aegis, la société britannique de publicité attaquée par Bolloré en 2005. C'est par elle aussi que le financier a attaqué la banque Lazard, en ramassant les titres de sa holding de tête, Rue Impériale, ou a porté 5% de Pierres et vacances, quelques pour cent de la Seita. Elle a aussi été une des principales structures participant au ramassage de Vallourec. Ce

qui lui a permis d'empocher de substantielles plus-values : plus de 250 millions d'euros, rien qu'en 2005.

Partage entre administrateurs

Prudent, aimant désormais toujours avoir de l'argent sous la main depuis sa quasi-faillite en 1994, Vincent Bolloré préfère accumuler les réserves financières plutôt que les distribuer. Un comportement normal pour lui dans les sociétés cotées : moins il verse aux actionnaires minoritaires, mieux cela vaut à ses yeux.

Mais cette politique s'applique aussi aux multiples sociétés non cotées. D'une année sur l'autre, le dividende est maintenu au même niveau, quel que soit le résultat. L'ensemble des actionnaires de Rivaud ? Bolloré, Fabri, de Ribes ? semble être d'accord avec cette politique. Les administrateurs, toujours les mêmes, s'accordent une petite gâterie supplémentaire : ils se versent des tantièmes, ce qui leur permet de recevoir selon la loi belge et luxembourgeoise, entre 7 et 10% du résultat distribué, réparti entre eux à leur guise.

D'une société à l'autre, ces tantièmes s'élèvent entre quelques centaines de milliers d'euros et 7-8 millions d'euros. Compte tenu du nombre de sociétés concernées, cela finit par une jolie somme pour les mêmes six-sept administrateurs qui siègent dans toutes les structures.

Quand les réserves deviennent suffisamment importantes, que le temps est mûr pour tenter une opération, elles sont distribuées massivement en une seule fois. A quoi servent-elles ? D'abord à racheter les minoritaires et à sortir des sociétés du marché boursier. C'est ainsi que Socfin (devenue Financière du Champ de Mars), Nord Sumatra, Mines de Kali... ont disparu de la cote.

Actuellement, Vincent Bolloré est en train de mobiliser cinq sociétés du groupe pour racheter La Forestière équatoriale, une société qui détient des participations dans le négoce de café et de cacao en Côte d'Ivoire ainsi que dans Sitarail, et obtenir son retrait de la Bourse. Avec plus de 96 % du capital désormais, il n'est pas très loin du but.

Qu'auraient-ils dit s'ils avaient été traités comme le Consortium de réalisation ? Héritant des engagements du Crédit lyonnais, le CDR avait retrouvé dans son portefeuille des participations dans le groupe Bolloré que la banque publique avait soutenu dès ses débuts. Elle était notamment dans la compagnie Saint-Gabriel, une structure dans la cascade capitalistique du groupe, qui avait permis à Vincent Bolloré de profiter à fond de l'effet de levier et de garder le contrôle majoritaire de son groupe sans en avoir les capitaux.

En 1998, Vincent Bolloré, devenu financièrement plus à l'aise, commença à démonter cette pyramide. Il proposa au CDR de lui racheter sa participation, qui accepta. Prix d'achat : 34,3 millions d'euros pour 24,01% du capital. L'année suivante, il fit la même proposition à la banque Lazard. Celle-ci lui vendit ses 11,92% dans la compagnie Saint-Gabriel pour 28 millions d'euros. En un an, la valeur des titres avait progressé de 66% !



Soutenu par le Crédit Lyonnais

Mais il y a mieux. Le Crédit lyonnais avait accompagné dès 1987 Vincent Bolloré dans Rivaud. En 1991, Clinvest, filiale de la banque publique, crée avec le financier une société commune, la compagnie des Glénans, regroupant les participations du groupe dans Rivaud. Clinvest en prend 40% et Bolloré 60%. Ensemble, ils sont bien décidés à partir à l'assaut de l'empire.

Cette participation du Lyonnais est déterminante pour Bolloré. Et tout au long de ses difficultés, jamais la banque publique puis le CDR ne le lâcheront. Mais le CDR a mission de vendre les actifs. Il propose à Vincent Bolloré de racheter sa participation dans la compagnie des Glénans. Après de longues discussions, un accord finit par être trouvé en 2004 : le CDR vend ses 40% pour 170 millions d'euros ! Une goutte d'eau par rapport aux fortunes amassées chez Rivaud.

Jean-Pierre Aubert, alors président du CDR, se défend d'avoir été dupé. « *C'était le seul acheteur possible. Il le savait. Vincent Bolloré a donc fait son prix. Mais j'estime avoir bien négocié. Il voulait nous offrir seulement 130 millions d'euros, la mise de fonds initiale du Lyonnais* », explique-t-il. Avant d'ajouter : « *Mais il n'y avait plus rien dans les Glénans, quelques titres d'IER, des participations ici et là, mais plus du tout l'accès aux grandes holdings de Rivaud.* » Où étaient passés les titres de ces grandes sociétés ? Mystère.

Le départ du CDR apparaît, cependant, avoir été comme une levée d'échou pour Vincent Bolloré. Il a désormais toute liberté d'agir. De ce moment-là, l'homme d'affaires commence à afficher un pouvoir sur le groupe Rivaud. Il n'avait jamais osé le revendiquer aussi ouvertement auparavant. L'homme d'affaires, qui avait déjà commencé à se renforcer dans son groupe, accélère le mouvement.

D'importants mouvements de fonds, de changements de périmètre s'opèrent dans toute sa galaxie. Bolloré prend officiellement tout le contrôle de sociétés jusqu'alors classées chez Rivaud, notamment Socfin et Plantations de terres rouges. Hubert Fabri, l'autre grand actionnaire, semble même avoir changé de statut. Auparavant, il ne touchait que des jetons de présence comme administrateur de Bolloré technologies. En 2007, le groupe Bolloré déclare lui avoir versé 2 millions d'euros de rémunérations en plus des jetons de présence. C'est un salaire de directeur opérationnel, pas d'actionnaire.

Le mouvement finit par la fusion de deux entités importantes de son groupe : Bolloré et Bolloré investissements. Officiellement, il s'agit de simplifier les structures et de renforcer le flottant, qui est à peine de 5% dans une des deux sociétés. Mais à cette occasion, la puissance financière du groupe grandit brusquement. Début 2005, le groupe Bolloré n'avait que 1,3 milliard de capitaux propres. A la fin de l'année, il en affiche plus de 3 milliards.

Plus de 2 milliards d'euros supplémentaires ont été ainsi inscrits au bilan dans les réserves. Sans que l'on sache très bien d'où ils viennent. L'argent gagné dans les coups financiers et gardé

dans les différentes structures semble être en partie réapparu à ce moment-là.

Aujourd'hui, Vincent Bolloré se sent très fort. Et il n'a manifestement plus envie de partager du tout. Différentes structures continuent à acheter les actions du groupe régulièrement. En 2005, après la fusion, son groupe était contrôlé à hauteur de 68,8% par les entités du groupe. Aujourd'hui, elles en détiennent plus de 77,7%. Il n'y a guère de raison que le mouvement s'arrête et que le groupe un jour ne sorte de la cote, pour prospérer à l'abri des regards.

Vincent Bolloré n'est pas encore tout à fait arrivé au moment où il osera afficher réellement l'ampleur de sa fortune. Mais il n'en est pas très loin. Lui qui se vantait jadis d'avoir le sens de l'économie et revendiquait des rémunérations mesurées est en train de changer de pied. En 2005, il affichait encore une rémunération de 1,3 million d'euros. En 2007, elle est passée à 3,4 millions. Officiellement.

– 4- DANS LES BROUILLARDS DU LIECHTENSTEIN

L'épisode a été oublié, tant les événements financiers se sont précipités. Il date pourtant d'un an tout juste. En février 2008, un salarier bancaire déclenche le scandale du Liechtenstein et une vraie crise entre l'Allemagne et cette principauté. Contre la somme de 700.000 dollars, il accepte de livrer au fisc allemand un cédérom sur lequel figurent des centaines de noms. La plupart sont des étrangers : fuyant les rigueurs fiscales de leur pays, de riches clients ont trouvé refuge dans ce paradis fiscal, jugé comme un des plus opaques par l'OCDE.

Sans aucune complaisance, le gouvernement allemand diligente une série d'enquêtes, arrête des patrons, livra les noms des coupables au public. Par la suite, Berlin donna les listes à tous les pays concernés. La commission parlementaire américaine publia aussi le nom de ses exilés fiscaux. En France, le gouvernement annonça que 92 ressortissants français étaient sur la liste. On n'en sut pas plus. Silence, l'enquête du fisc se poursuit, selon les termes officiels.

Les noms de certains actionnaires du groupe Bolloré-Rivaud figurent-ils dans cette liste ? Mystère. Mais ils pourraient en faire partie. Car c'est là que se termine la pyramide de Rivaud, dans les brouillards de Vaduz. Après avoir fait de nombreux tours et détours par le Luxembourg, la Suisse, Guernesey, c'est au Liechtenstein qu'une partie de l'argent semble échouer dans plusieurs trusts créés à cet effet.

Le Luxembourg semblant sans doute une place ouverte à tous les vents, les capitaux du groupe Rivaud ont pris l'habitude de se diriger vers des paradis fiscaux plus secrets. Dans le passé, les familles dirigeantes s'en cachaient à peine. Elles inventaient des noms, qui semblent avoir été suggérés par des amateurs de Queneau et de l'Oulipo (Ouvroir de littérature potentielle). On trouve ainsi une société nommée Hoparfum, une autre surnommée Focol. Aujourd'hui, la finance est chose sérieuse : elle préfère les



sigles PF, PNS, ou les numéros DBC 773 ou 777. C'est plus discret.

La première destination de cet argent discret dans l'empire Rivaud, c'est Guernesey. Il y a longtemps que les actionnaires du groupe apprécient cette île anglo-normande. Dès les années 1960, ils avaient caché quelques actifs et quelques fortunes menacés par les vagues de nationalisations en Afrique et en Asie.

L'habitude étant prise, ils l'ont conservée notamment pour organiser le partage et le transfert d'avoirs en Asie, lors de la réorganisation du groupe après la prise de pouvoir de Vincent Bolloré en 1996.

C'est ainsi qu'a été créée PF Representation. Cette structure apparaît comme actionnaire dans les principales sociétés de la galaxie Rivaud. Elle a toujours un administrateur : tantôt il s'agit du comte de Ribes, tantôt d'Hubert Fabri. Tous les deux sont désignés comme représentants permanents de la société. Le partage des rôles semble organisé en fonction de leur poids dans les différentes sociétés, le minoritaire représentant alors la société commune de Guernesey. PF Representation touche des dividendes, ses représentants des tantièmes. Mais il est impossible de déterminer le poids de chaque famille et l'argent qui a pu transiter dans cette structure.

Les liens entre les deux familles s'arrêtent-ils ici ou vont-ils plus loin ? En tout cas, elles ont trouvé toutes les deux refuge au Liechtenstein. Dès 1961, le comte Jean de Beaumont a créé un trust personnel sous le nom de Focol. Les repréailles fiscales à cette époque ne devaient pas être très fortes : il ne prend même pas la peine de se dissimuler derrière un prête-nom.

Jean de Beaumont revendique son identité et indique son adresse : 1, avenue de Paris à Djibouti. Ce trust a grandi et prospéré jusqu'à sa mort en 2001. Focol a été dissous le 14 octobre 2002. Combien d'argent a transité sur ces comptes secrets ? Impossible de savoir.

Mais à côté de ce trust éteint, d'autres continuent d'être en activité. Geselfina, par exemple. Ce trust a été créé le 13 mai 1976 avec un apport en capital de 2 millions de francs suisses (environ 6 millions de francs français de l'époque), divisé en 2.000 actions. Chaque année jusqu'à sa disparition en 1997, la banque du groupe, la Banque d'investissements privés, logée à Genève, a donné un certificat de mobilisation des titres de la société avant la tenue du conseil d'administration. Par la suite, ce sont d'autres banques suisses qui vont dresser le certificat de propriété. Il figure comme actionnaire minoritaire de plusieurs sociétés du groupe Rivaud.

La famille Fabri paraît être à l'origine de cette structure. Ce sont ses proches que l'on retrouve souvent dans d'autres sociétés liées aux intérêts belges, qui servent de prête-noms, rarement plus de deux ou trois années consécutives. La famille Fabri est-elle la seule intéressée ? Aucune indication n'est donnée sur les participations, sur les actionnaires, sur les sociétés qui pourraient être directement concernées par le trust.

« Ces informations ne sont pas publiées car elles engendreraient un préjudice très important pour la société », notifie chaque année le rapport ? très bref ? de gestion.

Les comptes de Geselfina sont des plus succincts [*sur mediapart.fr; lire le document sur les comptes 2006*]. Toute l'attention se porte sur les résultats. Après avoir connu plusieurs exercices déficitaires au début des années 2000, le trust s'est bien rétabli depuis. En 2006, il a enregistré 23 millions de francs suisses de bénéfices (environ 19 millions d'euros à l'époque). Cette année-là, le bénéfice disponible a atteint 36,7 millions. Ce qui constitue un petit matelas pour faire face aux aléas de la vie.

En parallèle, un autre trust, TwoSun finances, a été créé en septembre 1997, époque de grande transformation du groupe Rivaud. Toujours à Vaduz. Il était encore actif fin 2007. Ses bénéfices et ses réserves financières sont-ils plus importants que dans Geselfina ? Nous n'avons pas de bilan pour en juger. Là encore, ce sont des proches de la famille Fabri qui sont en couverture.

Les actionnaires français et notamment le comte de Ribes se tiendraient-ils à l'écart de toute cette organisation parallèle ? C'est peut-être le cas puisque ni leur nom ni un de ceux de leurs commettants n'apparaissent jamais. Pourtant, il est difficile de croire que la famille de Ribes, qui cultive avec délectation le goût du secret et de l'opacité, ait renoncé, après la dissolution du trust familial Focol, aux charmes de Vaduz.

Il existe encore une structure qui pourrait être proche de la famille Rivaud : le trust Tristaniseu. La découverte de cette entité a donné lieu à une étrange histoire. Tout part de Micheline de Rivaud, l'héritière lésée. En 1987, elle découvre l'existence d'un compte bancaire en Suisse à son nom, inscrit à la banque Mirabaud.

A la suite d'un examen minutieux des relevés bancaires, ses conseillers notent des virements sur des comptes étrangers, dont un de 30.000 de francs suisses (environ 60.000 francs de l'époque) à destination d'une société au Liechtenstein, Tristaniseu. « *Après une longue enquête, nous avons découvert que Micheline de Rivaud était désignée comme membre de ce trust. Tristaniseu est toujours en activité* », explique Didier Taillet, un des conseillers de Micheline de Rivaud. Mais rien au-delà. Qu'y a-t-il dans ce trust ? Qui en sont les destinataires ? Tout se perd dans le brouillard.

Et Vincent Bolloré ? Est-il lui aussi partie prenante de ces fonds au Liechtenstein ? Il dément tout lien avec ces structures « *Focol, Geselfina, ce sont les familles Fabri et Rivaud. Je n'ai rien à voir avec cela* », assure-t-il. Son nom ou celui d'un de ses proches n'apparaît pas dans les documents des trusts que nous avons pu consulter.

S'il n'y participe pas, il n'ignore rien en tout cas de leur existence : ses intérêts sont si mêlés à ceux des actionnaires historiques. Loin de transformer Rivaud en un groupe moderne et transparent, il a repris tous les usages passés, a ménagé tous les petits secrets des familles. Ensemble, ils prospèrent. Il est parfois



même difficile de comprendre les vraies relations de pouvoir et d'actionnariat entre les uns et les autres. Ainsi, ils n'hésitent pas à désigner parfois la même personne pour les représenter. Il s'agit souvent de Daniel-Louis Deleau, le responsable au Luxembourg de tout le groupe.

Celui-ci, comme le prouve notre document [*la feuille de présence des actionnaires de la société Socfinal (plantations) lors de l'assemblée générale de 2004, accessible en lien hypertexte sur mediapart.fr*], peut avoir la délégation de signature à la fois pour Gelsfina, toutes les sociétés du groupe Bolloré et le comte de Ribes. TwoSunfinances, Mopoli (dans l'orbite de l'actionnariat belge) et

Hubert Fabri, eux, sont représentés par une autre personne. Qu'en déduire ? Au moins que tous se font une confiance réelle.

Il est impossible d'aller plus loin. Mais nul doute que l'enquête du fisc français finira par aboutir, éclairera ce qui doit l'être et dissipera tous les soupçons. D'autant que la lutte contre les paradis fiscaux est désormais une priorité présidentielle.

Sur www.mediapart.fr, retrouvez les quatre volets de l'enquête, avec les graphiques, les documents PDF et tous les liens hypertexte prolongeant ces articles.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Directrice général : Marie-Hélène Smiéjan

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007. Capital social : 1 958 930 €. Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : en cours.

Conseil de direction : François Bonnet, Jean-Louis Bouchard, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Gérard Desportes, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa ; Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 80 ou 01 90

Propriétaire, éditeur et prestataire des services proposés sur ce site web : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 1 958 930 euros, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.